

### ARTICLE 1 – OBJET ET APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES

- 1.1 En contractant des services de Réparation et/ou d'entretien avec iFIXTECH, Vous acceptez l'application des présentes conditions générales (ci-après les « **Conditions Générales** ») ;
- 1.2 Les présentes Conditions Générales sont complétées par les Conditions Particulières contenues sur les autres documents commerciaux d' iFIXTECH tel que le Bon de Commande et/ou de Réception.
- 1.3 L'acceptation des présentes Conditions Générales excluent l'application de toute autre disposition se trouvant dans vos propres conditions générales de vente ou d'achat, factures, ou tout autre documents commerciaux, excepté accord préalable et écrit de la part d'iFIXTECH.
- 1.4 iFIXTECH se réserve le droit d'adapter et modifier les présentes Conditions Générales.
- 1.5 Les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur à la date de la commande (dans nos locaux ou sur le Site internet).

### ARTICLE 2 – DEFINITION

- 2.1 « **iFIXTECH** » désigne la SPRL iFIXTECH dont le siège social est établi au 308 avenue Kersbeek à 1180 Bruxelles enregistrée à la BCE sous le numéro RPM : 0500.991.934.
- 2.2 « **Appareil** » désigne tout bien confié à iFIXTECH pour Réparation.
- 2.3 « **Conditions Particulières** » désigne les Conditions supplémentaires et complémentaires au Présentes Conditions Générales qui se trouvent au bas du Bon de Commande et du Bon de réception.
- 2.4 « **Bon de commande** » désigne le document contractuel signé par iFIXTECH ou l'un de ses préposés et le Client lors du dépôt de l'Appareil à réparer.
- 2.5 « **Bon de réception** » désigne le document contractuel signé par iFIXTECH et le Client lors de la réception de l'Appareil réparé. Ce document consiste en la **matérialisation de l'acte juridique d'agrément** par le Client de la Réparation de l'Appareil effectué par iFIXTECH pour son compte purgeant ainsi cette Réparation de tout vice apparent.
- 2.6 « **Réparation** » désigne toute prestations d' iFIXTECH consistant en le remplacement et/ou la Réparation de toute pièce défectueuse ou usée suite à l'utilisation normale de l'Appareil, à l'exception de l'habillage de l'Appareil.
- 2.7 « **Site** » désigne le site internet édité par iFIXTECH disponible à l'adresse suivante :  
[www.ifixtech.be](http://www.ifixtech.be)

- 2.8 « **Vous** » ou le « **Client** »: la personne physique ayant conclu ce contrat d'entretien et/ou de Réparation avec iFIXTECH;

### ARTICLE 3 – ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES LORS D'UNE COMMANDE DE SERVICES EASYREPAIR SUR LE SITE iFIXTECH

- 3.1 Lors de la commande via le Site d'un service « EASYREPAIR », l'acceptation en ligne des présentes Conditions Générales sera matérialisée par un processus obligatoire de case à cocher et de l'envoi de vos coordonnées personnelles lors du remplissage d'un formulaire spécifiquement prévu à cet effet.
- 3.2 Vous pouvez consulter à tout moment le texte des Conditions générales, l'enregistrer et l'imprimer à partir du Site iFIXTECH.

### ARTICLE 4 – DUREE

- 4.1 Les présentes Conditions Générales sont en vigueur à compter du 15/03/2015.

### ARTICLE 5 – DESCRIPTION DES SERVICES d'iFIXTECH

- 5.1 iFIXTECH offre un service de Réparation et de personnalisation de smartphones, de tablettes de toutes marques et d'ordinateurs.
- 5.2 Dans le cadre de la Réparation de votre Appareil, iFIXTECH se réserve le droit d'utiliser des pièces neuves ou des pièces équivalentes en termes de performance et de fiabilité.
- 5.3 Toute pièce remplacée pendant la Réparation deviendra la propriété d'iFIXTECH et les pièces installées sur l'Appareil du Client deviendront sa propriété.
- 5.4 iFIXTECH est un prestataire de service tenu par une obligation de moyen quant à l'état de fonctionnement de l'Appareil après Réparation effectuée par ses soins.
- 5.5 iFIXTECH veillera à la garde de l'Appareil à réparer avec le même soin qu'elle porte à ses propres effets.

### ARTICLE 6 – PROCESSUS DE COMMANDE

- 6.1 Le Client peut demander un devis et passer commande directement dans un de nos centres de Réparation physique dont les coordonnées se trouvent sur le Site.
- 6.2 Au cas où le Client voudrait faire appel au Service EASYREPAIR, il devra suivre les différentes étapes prévues sur le Site. Ces différentes étapes ont pour objectif de faciliter la prise de commande par le Client si celui-ci a lui-même déterminé le problème affectant son Appareil.
- 6.3 Les différentes étapes prévues sur le Site mèneront le Client à choisir l'Appareil à réparer, la marque le modèle et le problème à résoudre. Le prix de cette Réparation sera alors indiqué.

**6.4** Toutefois, ce prix de Réparation sera communiqué à titre indicatif, car il est tout à fait possible qu'à l'examen de l'Appareil, le technicien se rende compte de la présence d'autres problèmes.

**6.5** En complétant la fiche de Réparation, le Client devra mentionner ses coordonnées (nom, prénom, adresse email, numéro de téléphone, le numéro du modèle de votre Appareil et l'adresse de son domicile ainsi que de son lieu de travail) et ses disponibilités.

### **ARTICLE 7 – RECEPTION**

**7.1** Le paiement effectué par le Client ainsi que la signature du Bon de Réception sans réserve formaliseront l'agrément et la reconnaissance du Client que les prestations d'iFIXTECH ont été effectuées conformément aux ordres du Client spécifiés dans le Bon de Commande.

**7.2** En signant le Bon de réception sans réserve, le Client décharge iFIXTECH de toute responsabilité découlant de ces prestations de Réparation.

### **ARTICLE 8 - PRIX ET PAIEMENT**

**8.1.** Les prix de nos services sont mentionnés en euro TTC sur le Site d'iFIXTECH ainsi que sur le Bon de Commande. Les prix à prendre en compte sont ceux indiqués le jour de la commande.

**8.2.** iFIXTECH se réserve le droit de subordonner l'exécution de la commande au paiement d'un acompte de 30% de la facture finale.

**8.3.** iFIXTECH se réserve le droit de demander des frais de devis au cas où celui-ci porterait sur des Réparations complexes nécessitant un temps de Réparation conséquent (minimum 3 heures).

**8.4.** Si la Réparation nécessite de la main d'œuvre ou des pièces supplémentaires, une révision du devis Vous sera soumise. En cas de refus, votre Appareil Vous sera remis et iFIXTECH se réserve le droit de Vous facturer les frais de diagnostic et de devis, ainsi que les frais de port, le cas échéant.

**8.5.** Le paiement des factures s'effectue en espèce et/ou par carte bancaire dans nos points de Réparation physiques et par virement bancaire sur le compte ING-363-1129363-32 – IBAN : BE90 3631 1293 6332

**8.6.** En cas de commande d'un service EASYREPAIR, un forfait de déplacement de base Vous sera facturé à hauteur de 15€ ainsi qu'un montant additionnel de 0,75€/km pour le déplacement du technicien.

**8.7.** Toutefois, au de-là des distances maximums suivantes, iFIXTECH se réserve le droit de ne pas Vous fournir un service EASYREPAIR:

- Bruxelles : les services EASYREPAIR sont fournis dans un diamètre de distance fixé à maximum 15km du magasin iFIXTECH situé dans le Passage Louise à 1000 Bruxelles.

- Overijse : les services EASYREPAIR sont fournis dans un diamètre de distance fixé à maximum 25km du magasin iFIXTECH situé au 551 Brusselsesteenweg à Overijse.

**8.8.** En cas de non-paiement du montant par le Client, des intérêts contractuels fixés à 10% seront dus de plein droit et sans mise en demeure préalable.

**8.9.** En outre, une indemnité forfaitaire de l'ordre de 10% sera appliquée sur la totalité du montant de la facture impayée, avec un minimum de 50€.

**8.10.** Une facture est, pour le Client professionnel, acceptée au sens de l'article 25 alinéa 2 du Code de commerce, si celle-ci n'est pas contestée dans les 10 jours.

### **ARTICLE 9 - DROIT DE RETRACTATION**

**9.1** Il est porté à l'attention du Client non professionnel que, conformément à l'article VI.47 du Code de droit économique, celui-ci dispose de 14 jours pour se rétracter d'une commande effectuée par téléphone ou par l'intermédiaire du Site.

**9.2** Conformément à l'article VI. 53 du Code de droit économique, ce droit de rétractation légal n'est toutefois pas d'application pour les services par lesquelles le Client a demandé expressément à iFIXTECH de se rendre à son domicile et/ou à son travail afin d'effectuer une Réparation (concerne le service EASYREPAIR).

**9.3** Le droit de rétractation ne s'appliquera pas aux commandes effectuées dans les locaux physiques d'iFIXTECH.

**9.4** iFIXTECH se réserve le droit de demander le paiement de la totalité de la facture finale à titre d'indemnité de résiliation.

### **ARTICLE 10 – RESPONSABILITE**

#### **Les délais de Réparation**

**10.1** Les délais de Réparation annoncés par iFIXTECH, le sont à titre indicatif.

**10.2** En aucun cas, iFIXTECH sera tenue responsable pour un retard dans l'exécution du contrat ou pour l'inexécution du contrat pour une cause externe telle qu'une rupture de stock, défaut d'un fournisseur, indisponibilité d'une ou plusieurs pièce(s), etc.

#### **Limitation de Responsabilité**

**10.3** Dans la mesure où la responsabilité d'iFIXTECH devrait tout de même être engagée, celle-ci se

limitera dans tous les cas au dommage prévisible lors de la souscription du contrat.

- 10.4** iFIXTECH n'assumera donc aucune responsabilité pour les manques à gagner, les dommages directs et/ou indirects découlant d'une perte au sens large de quelque nature qu'ils soient.
- 10.5** Le dommage prévisible lors de la conclusion d'un contrat de Réparation avec iFIXTECH sera plafonné au prix de la Réparation.
- 10.6** Pour les Clients professionnels cette limitation de responsabilité sera applicable également en cas de faute lourde d'iFIXTECH et/ou ses préposés.

### **Les dommages inhérents à l'Appareil et cause externe**

- 10.7** iFIXTECH ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des dommages inhérents au produit et/ou des défauts non conceptuels résultant d'une cause externe, totalement étrangère à iFIXTECH, que le Client soit fautif ou non.

### **Données enregistrées sur l'Appareil**

- 10.8** Il est porté à l'attention du Client qu'il est préférable qu'il enregistre les données contenues dans de l'Appareil sur un autre support car iFIXTECH ne peut pas garantir que ces données seront conservées sur l'Appareil, après Réparation.

## **ARTICLE 11 – GARANTIES**

### **Garantie commerciale**

- 11.1** iFIXTECH offre une garantie commerciale sur toute Réparation effectuée par ses soins d'une durée de **six mois**.
- 11.2** Cette garantie commerciale est de nature contractuelle, et complète les droits et recours conférés par les lois et/ou réglementations de protection du consommateur dans leur pays de résidence.
- 11.3** Toutefois, cette garantie commerciale ne peut porter que sur le même défaut objet de la première Réparation et à condition qu'il soit non consécutif à une mauvaise utilisation et/ou manipulation de l'Appareil.
- 11.4** En application de cette garantie, iFIXTECH s'engage, en cas de Réparation non conforme, à :
- Procéder à une nouvelle Réparation à titre gratuit, ou à ;
  - Rembourser le prix de la Réparation.

La faculté de choisir entre ces deux options appartient exclusivement à iFIXTECH

### **Garantie légale du vendeur sur les pièces fournies par iFIXTECH (uniquement à l'égard des Clients non professionnels)**

**11.5** Hormis cette garantie commerciale, iFIXTECH répond vis-à-vis du Client non professionnel de tout défaut de conformité qui existe lors de la fourniture de la pièce et qui apparaît dans un délai de deux ans à compter de celle-ci.

**11.6** Dans les 6 mois de la délivrance de la pièce, le défaut de conformité est présumé avoir existé à la date de sa délivrance. Au-delà de la période de 6 mois, le Client non professionnel devra démontrer que le défaut existait à la date de sa délivrance

**11.7** Lors de la découverte du vice de conformité iFIXTECH devra être averti par écrit.

### **Garantie des vices cachés des pièces fournies par iFIXTECH**

**11.8** Tant le Client professionnel que le Client non professionnel bénéficient de la garantie légale contre les **vices cachés** (articles 1641 et s. du Code civil).

**11.9** Le vice caché doit être notifié par lettre recommandée à iFIXTECH dans un délai de deux mois à partir du moment où le Client l'a constaté.

**11.10** Le Client doit établir par écrit la recevabilité et le fondement de ses droits à la garantie. Il en va de même pour la preuve de toute suspension des délais auxquels ces droits sont soumis.

## **ARTICLE 12 – TRANSFERT DES RISQUES**

**12.1** En cas d'envoi de l'Appareil réparé à l'adresse souhaitée par le Client, le transfert des risques s'opérera dès la transmission du colis au service de transport. En cas de dommage causé à l'Appareil en cours de transport, il incombe au Client d'introduire tout recours qu'il souhaiterait exercer contre le transporteur.

## **ARTICLE 13 – UTILISATION DU SITE**

**14.1** La licence d'utilisation du Site iFIXTECH qui Vous est accordée est limitée à l'accès et à l'utilisation du Site iFIXTECH pour votre seul usage personnel.

**14.2** Cette licence ne Vous permet en aucun cas d'utiliser, pour la vente ou pour toute autre utilisation commerciale ce Site ou son contenu.

## **ARTICLE 14 - DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE**

**14.3** iFIXTECH détient tous les droits de propriété intellectuelle sur tout le contenu du Site, tout autres éléments immatériels tels que des marques, logos, dessins, abréviation, slogan, images dans la communication online/offline et ou documents transmis par iFIXTECH .

**14.4** Tout acte d'exploitation de ces éléments, en tout ou partie, est constitutive de contrefaçon pouvant engager la responsabilité civile et pénale de son auteur.

### **ARTICLE 15 – PROTECTION DE LA VIE PRIVEE A L'EGARD DES TRAITEMENTS DES DONNEES à CARACTERE PERSONNEL**

IFIXTECH traite et collecte les données personnelles de ces Clients dans le respect de la législation sur la vie privée.

L'information complète sur l'utilisation des données personnelles est contenue dans notre Politique de protection des données personnelles.

### **ARTICLE 16 – DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE**

**16.1** Les présentes Conditions Générales, et plus généralement le contrat que Vous concluez avec iFIXTECH sont soumis au droit belge. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution relève des tribunaux belges.

**16.2** A défaut de règlement à l'amiable d'une réclamation afférente aux Prestations concernées par les présentes Conditions Générales, seule iFIXTECH pourra être attrait en justice.

### **ARTICLE 17 – ASSISTANCE ET RECLAMATIONS**

**17.1** Toute réclamation doit être adressée par écrit à iFIXTECH à la réception du l'Appareil réparé ou en cas d'envoi dans les 7 jours ouvrables à dater de la Réception et/ou livraison.

**17.2** Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : 308 avenue Kersbeek à 1180 Bruxelles.  
Par courrier postal : Téléphone : 02/657.94.61  
Par mail : contact@ifixtech.be

### **ARTICLE 18 – DISPOSITIONS FINALES**

**18.1** Le fait qu'iFIXTECH ne se prévale pas, à un moment ou à un autre, d'une des dispositions des présentes Conditions Générales ne pourra être interprété comme valant renonciation par cette dernière à s'en prévaloir ultérieurement.

**18.2** Dans le cas où l'une des dispositions des Conditions Générales serait déclarée nulle ou sans effet, elle serait réputée non écrite, sans que cela n'affecte la validité des autres dispositions, sauf si la disposition déclarée nulle ou sans effet était essentielle et déterminante.

**18.3** Les données électroniques conservées dans les systèmes d'information iFIXTECH font foi entre les parties, jusqu'à preuve contraire. Ces données électroniques constituent donc des preuves recevables, valables et opposables aux Clients dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé sur support papier.